

Certificat d'enseignement au préscolaire et au primaire en milieu nordique - 4340

RESPONSABLE :

Glorya Pellerin
819 762-0971 poste 2440

SCOLARITÉ :

42 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Ce programme vise à développer des ressources humaines, inuites et amérindiennes capables de prendre en main le développement des services éducatifs des communautés inuites et amérindiennes du Nouveau-Québec. Il vise la formation pédagogique des enseignants et des autres agents de l'éducation, acteurs du projet éducatif du secteur préscolaire et primaire de ces communautés. Le cheminement prévu favorise le développement de connaissances et d'habiletés psychopédagogiques et sociopédagogiques dans la perspective de l'intégration des savoirs d'expérience et des savoirs théoriques. Dans ce cheminement, le concept de recherche-action supporte une intervention qui s'inspire d'une approche interculturelle visant chez les individus la prise en charge de leur pratique. Ce programme a pour caractéristique première, la reconnaissance de l'identité culturelle des populations auxquelles il s'adresse.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Base expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente.

PLAN DE FORMATION :

DID1012	Concepts mathématiques de base (3 cr.)
DID1024	Institut I (3 cr.) (DID1111)
DID1111	Langues et développement langagier en contexte de diglossie (3 cr.)
DID1333	Didactique des mathématiques I (3 cr.) (DID1413 et DID1012)
DID1413	Développement des habiletés mathématiques (3 cr.) (DID1012)
DID1424	Initiation à la didactique de la langue première (3 cr.) (DID1111)
DID1430	Stage : analyse de la pratique éducative en milieu scolaire inuit ou amérindien (3 cr.) (EDU1419)
DID1431	Stage : évaluation de la pratique éducative (3 cr.) (DID1430 et EDU1419)
EDU1412	Système scolaire québécois et services éducatifs en milieu inuit ou amérindien (3 cr.)
EDU1413	Relation éducative de l'adulte avec l'enfant (3 cr.)
EDU1416	Développement de l'activité créatrice chez l'enfant (3 cr.)
EDU1417	Introduction aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation des élèves (3 cr.)
EDU1419	La planification et la préparation des activités d'apprentissage (3 cr.)
EDU1420	L'évaluation des apprentissages des élèves (3 cr.)

* : Disponible à distance

Remarque relative à l'autorisation d'enseigner :

Selon l'information publiée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le « Répertoire des programmes approuvés de formation des maîtres », l'étudiant qui réussit ce programme est susceptible d'obtenir, moyennant une recommandation favorable des autorités compétentes, un permis d'enseigner aux niveaux préscolaire et primaire en milieu nordique.

NOTES :

DÉCLARATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Il est important de noter que lors de la sollicitation pour une place d'accueil en milieu de stage, les responsables de l'organisme ou de l'institution peuvent vérifier les antécédents judiciaires et, selon la nature des antécédents, ils pourraient refuser d'accueillir le ou la stagiaire. De plus, conformément au Code des professions, le permis d'exercice devant être obtenu au terme de ce programme d'études, pourrait être refusé à une personne présentant des antécédents judiciaires.

Le Département des sciences de l'éducation informe les étudiants qu'ils devront produire une déclaration des antécédents judiciaires lors de la demande de

délivrance de l'autorisation d'enseigner, en raison de mesures législatives adoptées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.